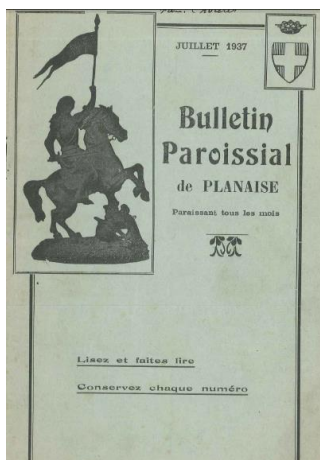


En 2014, la commune a engagé une dépense liée au remplacement de la partie électrique de la gestion des sonneries des cloches de l'église Saint Sixte.

Si cette dépense n'a pas fait débat en 2014, un article diffusé dans le bulletin paroissial de juillet 1937 nous indique qu'il n'en a pas toujours été de même.

Cet article nous renseigne donc sur la date de la première électrification de la sonnerie des cloches et sur l'environnement passionnel que cette dépense a pu susciter dans le village.



17^e Année

Juillet 1937

N° 7

PAROISSE DE PLANAISE

Souscription pour solder l'électrification des cloches. — Des personnes de la paroisse bien intentionnées sans doute, mais prudentes à l'excès, ont taxé le curé de Planaise de témérité pour avoir osé, après la grosse dépense des vitraux, s'engager dans une autre opération qui, si le montant de la dépense n'atteint pas le chiffre précédent, n'en n'est pas moins assez considérable. Les deux étaient nécessaires et la seconde encore plus que la première. Trouver des sonneurs devenait impossible, et cependant même les non pratiquants veulent les cloches pour pleurer leurs morts ou pour chanter leur joie pour les événements heureux de leur famille. C'est pourquoi cette dépense est généralement bien acceptée. La preuve : un généreux souscripteur qui veut garder l'anonymat s'est inscrit pour 1.200 francs, qu'il a versés immédiatement. Je tiens à le remercier. Un démarrage de cette allure fait bien augurer pour la suite. Un conseil judicieux : Ne confiez pas votre argent à des banquiers véreux, mais à un créancier qui vous en servira royalement les arrérages !



